

## AVENANT N°1

# LIGUE NATIONALE DE SPEEDWAY 2021

### ART. 1 GENERAL

#### 1.2 - Composition des équipes dans un match:

Chaque équipe est constituée de 5 pilotes titulaires et 1 réserviste

- **2 3 ou 4 pilotes de catégorie A**
- **1 ou 2 pilotes de catégorie B**
- ~~1 ou 2 pilotes de catégorie C~~
- **1 réserviste : pilote de catégorie C B**

Chaque pilote est classé dans une catégorie. Il existe ~~3~~ **2** catégories : A, B et C

Pour les pilotes français, cette affectation sera réalisée :

- à l'aide des moyennes de points marqués (avérages) lors de la saison précédente en LNS, ou suivant le niveau du pilote s'il s'agit d'une première participation au sein de la LNS ou si le pilote n'a pas pu participer à la LNS toute une saison pour cause de blessure ou autres raisons.
- Les pilotes de catégorie A auront les numéros ~~1 et 3~~ **1,2,3 et 4**.
- Les pilotes de catégorie B auront les numéros ~~2 et 4~~, **aura le numéro 5 ainsi que le numéro 4 si un deuxième pilote de catégorie B est déclaré dans le match à la place d'un pilote de catégorie A)**
- ~~Le pilote de catégorie C aura le numéro 5 (ainsi que le numéro 4 si un deuxième pilote de catégorie C est déclaré dans le match à la place du second pilote de catégorie B)~~
- Le pilote réserviste aura le numéro 6.

#### 1.3- Déclaration des équipes

##### A) Déclaration Annuelle

Les équipes devront être officiellement déclarées ~~25~~ **20** jours avant le premier match de la LNS.

~~4 pilotes français (1 de catégorie B et 3 de catégorie C) devront obligatoirement être déclarés dans chaque équipe~~

- ~~2 pilotes français ou étrangers de catégorie A : pilotes français dont l'avérage de l'année 2020 (voir Annexe 1) est supérieur ou égal à 10, pilotes français ou étrangers engagés dans une ligue considérée professionnelle pour la saison précédente et celle en cours.~~

~~\*\*\* Liste des ligues considérées « Professionnelles » :~~

- ~~▪ Pologne : \_\_\_\_\_ Extraliga, 1.Liga et 2.Liga~~
- ~~▪ Suède : \_\_\_\_\_ Elitserien~~
- ~~▪ Danemark : \_\_\_\_\_ Metal Speedway League~~
- ~~▪ Grande Bretagne : \_\_\_\_\_ Premiership~~
- ~~▪ République Tchèque : \_\_\_\_\_ Extra-Liga~~
- ~~▪ Allemagne : \_\_\_\_\_ Speedway Bundesliga~~

- ~~1 pilote étranger de catégorie B : pilote étranger qui déclare lors de la signature de son contrat avec un club de la LNS :~~

- ~~ne pas participer ou n'ayant pas signé de contrat pour une des ligues professionnelles pour l'année en cours (excepté pour la Liga 2 Polonaise)~~
- ~~et n'ayant pas participé à ces ligues professionnelles l'année précédente.~~

- ~~1 pilote français de catégorie B : pilote français dont l'avérage de l'année 2020 (suivant la formule de calcul 2020) est inférieur à 10 et supérieur ou égal à 7.5.~~

- ~~3 pilotes français de catégorie C : pilote français dont l'avérage de l'année 2020 (suivant la formule de calcul 2020) est inférieur à 7.5 ou n'ayant pas d'avérage.~~

- A minima chaque équipe devra déclarer :
- 3 pilotes français : 3 pilotes de catégorie B
  - 1 pilote étranger

- Au maximum, chaque équipe devra déclarer :
- 7 pilotes français : 3 pilotes de catégorie A et 4 pilotes de catégorie B
  - 4 pilotes étrangers

Les pilotes de catégorie A sont les pilotes dont l'avérage de l'année 2020 (suivant la formule de calcul 2020) est supérieur ou égal à 7.5, ou les pilotes français ou étrangers engagés dans une ligue étrangère pour la saison précédente et celle en cours.

**Les 3 ou 4 pilotes français de catégorie B** seront les pilotes français dont l'avérage de l'année 2020 (suivant la formule de calcul 2020) est strictement inférieur à 7.5 ou n'ayant pas d'avérage.

## B) Déclaration par match

De plus, chaque team manager devra remplir une déclaration par match annonçant l'équipe définitive de 5 pilotes et 1 réserviste 4 jours avant chaque match.

~~Chaque équipe devra être composée d'au minimum 2 pilotes titulaires français + 1 réserviste français pour chaque match. 3 pilotes étrangers au maximum seront autorisés par équipe.~~

~~L'équipe pourra être composée de :~~

- ~~— 2 pilotes de catégorie A maximum  
ou 1 pilote de catégorie A et 1 pilote de catégorie B~~
- ~~— 2 pilotes de catégorie B maximum :  
Soit : 1 pilote français de catégorie B et 1 pilote étranger de catégorie B,  
ou 1 pilote français de catégorie B et un pilote français de catégorie C,  
ou 1 pilote étranger de catégorie B et un pilote français de catégorie C~~
- ~~— 1 pilote français de catégorie C  
ou 2 pilotes français de catégorie C maximum si un seul pilote de catégorie B est déclaré.~~
- ~~— 1 pilote réserviste de catégorie C.~~

Chaque équipe devra être composée d'au minimum 1 pilote titulaire français + 1 réserviste français pour chaque match. 4 pilotes étrangers au maximum seront autorisés par équipe.

L'équipe pourra être composée de :

- 4 pilotes de catégorie A maximum
- 1 ou 2 pilote(s) français de catégorie B
- 1 pilote réserviste de catégorie B

### 1.6- Pilote réserviste

On appelle pilote réserviste tout coureur mentionné comme 6<sup>ème</sup> pilote dans la déclaration d'équipe effectuée lors d'un match à la condition que ce dernier ait été préalablement déclaré en début d'année comme pilote potentiellement réserviste de l'équipe. (3 **ou** 4 pilotes français de catégorie **C** déclarés en début d'année).

Il pourra remplacer à tout moment chaque pilote de son équipe dans la limite des manches programmées (5 manches plus 1 manche finale).

Ce pilote réserviste, **tout comme l'ensemble des pilotes B français**, pourra participer aux matchs de la Promotion Cup qui pourront se dérouler lors des matchs de la LNS.

## ART. 4 - COTE MOYENNE DES PILOTES ET CATÉGORIES

### 4.1 – Catégories et points

- Cat A : — 12 points
- Cat B : — 8 points
- Cat C : — 6 points

~~Catégorie A : Pilotes étrangers ou français engagés dans une ligue professionnelle à l'étranger pour la saison en cours ou la saison précédente + pilotes français dont l'avérage 2020 est supérieur ou égal à 10.~~

~~Catégorie B : Pilotes français dont l'avérage 2020 est inférieur à 10 ou supérieur ou égal à 7.5 + pilotes étrangers non engagés dans une ligue professionnelle pour la saison en cours ou la saison précédente.~~

~~Catégorie C : L'ensemble des autres pilotes français dont l'avérage 2020 est inférieur à 7.5, ou n'ayant pas d'avérage.~~

Cat A : 10 points

Cat B : 6 points

Catégorie A : Pilotes étrangers ou français engagés dans une ligue étrangère pour la saison en cours ou la saison précédente + pilotes français dont l'avérage 2020 est supérieur ou égal à 7.5.

Catégorie B : Pilotes français dont l'avérage 2020 est strictement inférieur à 7.5

Les pilotes étrangers doivent avoir une licence FFM annuelle ou « une manifestation » pour concourir.

Les pilotes étrangers doivent avoir une licence FFM annuelle ou « une manifestation » pour concourir.

#### 4.3 – Quota minimum

Le quota minimum est le total des points additionné de toutes les catégories de pilotes lors de la déclaration de l'équipe annuelle et à chaque match ne devra être inférieur à 40 42 points.

#### 4.5 – Côte moyenne (avérage)

Le calcul de la côte moyenne des pilotes est tenu à jour lors de la saison et publié en fin d'année.

Le calcul de cette cote moyenne permet à la commission nationale de définir dans quelle catégorie chaque pilote sera classé l'année suivante. ~~Ce calcul ne pourra se faire que si le pilote a réalisé un minimum de 12 manches.~~ La cote moyenne est calculée comme suit.

Une côte moyenne par manche sera calculée pour chaque pilote selon la formule suivante :

$$\left( \frac{\text{Nombre de points marqués (points bonus inclus)}}{\text{Nombre de manches courues}} \right)$$

~~Il est entendu par "points bonus" les points que se verra attribuer un pilote pour le calcul de son average s'il termine une manche derrière son équipier pour la deuxième et troisième place.~~

~~Exemple : un pilote qui termine sa manche second derrière son équipier se verra attribuer les points suivant: 2 points +1 point bonus (ou 1 point +1 point bonus si il termine troisième et que son équipier termine second). Ces points ne seront pas comptabilisés pour le classement du match mais le seront pour le calcul de l'average.~~

~~L'average 2021 sera donc une moyenne du point par manche et non plus une moyenne de points par match.~~

### ART.8- SYSTEME DE POINTS CHAMPIONNAT

**Si en raison de la crise sanitaire, l'ensemble des rencontres du championnat ne peut être organisé, la commission disposera de la faculté de ne pas homologuer le classement final et de ne pas délivrer de titre.**

### ART.9 - MATCH REPORTE OU ABANDON DU MATCH

En cas d'impossibilité au club à réorganiser cette épreuve une amende de 2000 € maximum pourra être infligée au club. Dans ce cas, le club déclarant forfait ne marquera aucun point et prendra une pénalité de -2 points et l'équipe visiteur marquera 4 points.

**Cette amende ne pourra pas être applicable en cas de force majeure due à l'impossibilité d'obtenir une autorisation préfectorale d'organiser.**

## **ART.11- PROMOTION CUP et YOUTH CUP**

### **PROMOTION CUP**

Chaque équipe participant à la Ligue Nationale de Speedway a pour obligation d'engager au minimum une équipe de Promotion Cup 500. **L'ensemble des pilotes de catégorie B français engagés dans la déclaration annuelle d'une équipe pourra être engagé dans un match de Promotion Cup.**

De plus un club non engagé dans la Ligue nationale de Speedway peut engager une équipe de Promotion Cup.

Les Matches de Promotion Cup seront organisés les jours de match simple de la LNS ou lors d'épreuves dédiées à cette catégorie pour les clubs non engagés en LNS qui désirent organiser.

L'équipe devra s'acquitter du montant d'engagement de **40 €** lors de la déclaration de son équipe pour chaque match.

### **La Promotion Cup est une Coupe de France de Speedway par équipe**

La catégorie SPEEDWAY PROMOTION CUP 500 sera composée de 2 pilotes titulaires par équipe :

- 2 pilotes de catégorie **€ B** (500 cc)
- 1 pilote réserviste (**facultatif**) de catégorie **€ B** (500 cc)

### **YOUTH CUP**

En complément chaque club devra organiser lors des différents matchs des manches de la Youth Cup.

La catégorie Youth Cup est composée **d'une catégorie** de pilotes 85-129 et **d'une catégorie de pilotes** 250cc qui réaliseront des manches séparées

- **250cc : à partir de 12 ans 250cc 4T maximum**
- **85-129 : à partir de 9 ans 85cc 2T maximum ou 129cc 4T maximum avec une moto type Speedway/Grass-Track)**

Le format sera déterminé en fonction du nombre de pilotes. **Les pilotes devront s'engager sur le site : [ffm.engage-sports.com](http://ffm.engage-sports.com) avec règlement par carte bancaire uniquement. Le droit d'engagement est de 25€ par manifestation.**

Fait à Paris, le 28 mai 2021